

# Année 1989

Le Puisayen Janvier 1989

## Club des Aînés de Saint-Martin des Champs

Dimanche 18 décembre, au foyer municipal de Saint-Martin-des-Champs le président Gérard SOUPIROT accueillait 60 personnes pour le repas de fin d'année.

Il prononça une brève allocution :

« Je suis à la fois ravi et attristé, ravi de constater que vous avez répondu nombreux à notre invitation et je vous remercie, attristé par l'absence pour raison de santé d'une bonne dizaine de nos amis. A mes côtés notre doyenne Madame Paulette DELAHAYE et notre doyen Monsieur Louis MAGE a qui je souhaite, comme à vous tous bien entendu un excellent après-midi, de joyeuses fêtes de Noël et du jour de l'An et vous prie d'accepter pour l'année 1989 mes meilleurs vœux ».

Le départ était donné en levant le verre de l'amitié. Le repas préparé par M. MAGOT fut très apprécié, l'ambiance bonne et c'est avec regret que nos convives se séparèrent après 18 heures.



Yonne Républicaine 10 Janvier 1989

## Bilan positif du Club des aînés

**Saint-Martin-des-Champs** – Le bilan de l'année 1988 est des plus satisfaisants pour le club des aînés de Saint-Martin-des-Champs. C'est ce qui ressort de la récente assemblée générale qui s'est tenue dans les locaux du foyer communal, en présence de M. Roger Foutrier, maire, et de M. Gérard Soupirot, président.

L'un des signes de ce dynamisme aura été sans conteste le succès remporté par la vente des tickets de tombola : plus de 720 billets ont ainsi été vendus en un temps record. Autre preuve, le programme très fourni proposé en 1988 aux adhérents.

La nouvelle année qui vient de débiter s'annonce tout aussi intéressante. Le 5 mars, repas de la mi-carême ; le 31 mai,



tombola ; en juin, voyage ; en octobre, le spectacle à Paris, ainsi que le goûter ; le 5 décembre, le repas de fin d'année et, le 21 du même mois, la distribution des colis à ceux et à celles qui n'auront pu participer au repas. Par ailleurs, le 2 juillet, exposition-vente des travaux réalisés par les membres du club ; le 14 juillet, le repas campagnard et enfin, bien entendu, une séance du spectacle historique du château de Saint-Fargeau.

Le président a conclu son propos en remerciant tous ceux et toutes celles qui apportent, tout au long de l'année, leur aide aux activités du club, et plus particulièrement souligné l'action menée par M. Foutrier, maire, en faveur de l'association.

---

Yonne Républicaine Janvier 1989

## Comité des fêtes : œufs de Pâques et feu d'artifice

**Saint-Martin-des-Champs** – La traditionnelle course aux œufs de Pâques, et la fête de l'étang Lelu seront parmi les principaux rendez-vous que le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs proposera à la population de la commune durant cette année 1989.

Comme tous les ans, les enfants partiront le jour de Pâques à la recherche de nombreux œufs camouflés dans les jardins, près et autres recoins de la commune. Le 30 avril on se retrouvera pour la fête des Gomichons, durant laquelle se déroulera la fête patronale et une foire à la brocante. Le 14 juillet une retraite aux flambeaux sera accompagnée par des festivités qu'il faut encore définir.

Sept jours plus tard, le 23 juillet, direction l'étang Lelu pour le concours de pêche et le feu d'artifice. Bref, ce sera de nouveau la fête. Le 20 août, place aux deux roues pour la course cycliste organisée avec le concours de Saint-Fargeau Sports, section cyclisme, avec là aussi tout ce qu'il faut pour que le village soit en fête. Enfin, le 3 décembre, un concours de belote, toujours très attendu, et le 16 décembre le Noël des enfants.

L'assemblée générale qui s'est tenue récemment, a vu la confirmation des membres du bureau : président : Claude Guyard ; vice-président : Roger Guilpain ; secrétaire : Christian Guillaume ; trésorier : Martial Hermier ; le président d'honneur étant M. Foutrier, maire.



---

Le Puisayen Mars 1989

## Club des Aînés de Saint-Martin des Champs

Avant de déguster la galette des rois mardi 10 janvier 1989, le club des aînés de Saint-Martin-des-Champs a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Gérard SOUPIROT, en présence du Maire de la commune M. FOUTRIER.

La tombola, avec quelques 720 billets vendus est le point fort de l'année 1988 et apporte la preuve du dynamisme de l'association et d'un bilan très positif.

Après avoir développé les avantages offerts aux aînés dans les domaines suivants :

- l'aide aux vacances pour les personnes âgées
- ECO CARTE "Réduction sur les achats chez les commerçants"
- carte d'AS "assurance Croupama"
- présence verte "Système de télé-sécurité".

Le président a présenté pour l'année 1989 un programme fourni et varié :

5 mars	Repas de la mi-carême
21 mai	Tirage de la tombola
Début juin	Voyage
2 juillet	Exposition, vente au foyer Municipal
14 juillet	Buffet campagnard
Juillet ou Août	Spectacle au Château de St Fargeau

Octobre	Spectacle à Paris
Octobre	Goûter aux anciens
10 Décembre	Repas de fin d'année
21 Décembre	Distribution de colis

Il concluait en ces termes : "Je vous remercie tous, quelques soit la forme de votre participation ; par votre présence, votre générosité, ou les moyens matériels mis à notre disposition vous avez contribué au succès de l'association".

Le 17 Janvier, les administrateurs maintenaient dans leurs fonctions la totalité de l'équipe qui a géré et organisé les activités de l'année précédente.

Le Puisayen Avril 1989

## **Club des Aînés de Saint-Martin-des-Champs Repas de la Mi-Carême**

C'est le 5 Mars 1989 à la Ferme Auberge de la Cour Buisson, que cinquante adhérents du club des Aînés se réunissaient pour le premier repas de l'année.

Dans un cadre agréable, le repas préparé par Mme PRETRE était très apprécié aussi bien pour sa qualité, que pour sa quantité. Enfin tout était réuni pour que cet après-midi se déroule dans une chaude ambiance.

Pour terminer, une mini tombola gratuite était offerte aux participants. Le premier prix un joli lapin blanc était gagné par Madame Odette SALIN qui était enchantée de son lot.

Après 18 heures, les convives se séparaient avec difficultés, mais avec l'espoir de se retrouver rapidement. Quoi désirer de mieux que l'amitié où il fait bon vivre au club des Aînés de Saint-Martin-des-Champs.

\*\*\*\*\*

## **Saint-Martin-des-Champs Les Petites Chaumes**

**En bordure de forêt, dans un coin de Puisaye tranquille "Un retraité heureux qui joue les vanniers".**

Monsieur Joseph GODON avoue ses 76 ans, il est vif, ne semble pas vouloir bavarder inutilement, cet ancien agent général d'assurances donne l'impression de pouvoir jauger dès le premier contact la valeur des gens qui l'approchent, l'on devine que dans sa profession il ne devait point s'en laisser conter, c'est après tout sa manière d'être.

Joseph GODON est arrivé en retraite en 1974 ; il avait acquis "Les Petites-Chaumes" voilà longtemps, à défriché les alentours de sa maison, remis celle-ci en état et il coule des jours heureux en compagnie de son épouse, dans un calme parfait loin du bruit (les grandes cités tout en bordure de la forêt ; c'est un homme amoureux d'une nature qu'il observe parfaitement au fil des saisons ; son environnement ? Il l'a créé, modelé, il a planté selon son goût, il se livre beaucoup au bouturage, au greffage, au marcottage, en un mot à la multiplication des végétaux, il éprouve comme un besoin de se mesurer avec les choses mises par dame nature à la portée de l'humain précise t-il.

La retraite libérant de toute contrainte il s'est découvert une passion, qui pourrait être lucrative pour certains, pas du tout pour lui il n'en n'est nullement question, alors n'allez pas à sa rencontre pour un achat ou une remise en état, sa production est d'abord pour sa famille, ses amis, à des oeuvres, à des associations mais vraiment sans plus ; il oeuvre chez lui avec dextérité, une bonne dose d'expérience et des moyens simples.

Joseph GODON se livre aux travaux de vannerie, nous avons vu chez lui une gamme complète de paniers, corbeilles, vans et vannettes de cannage de chaises etc... Il a compulsé des revues spécialisées, des articles de presse ça et là, et sans formation préalable s'est mis au travail seul ; mais plus sa matière première n'est pas acquise, elle est issue de sa production sur ses lieux propres de retraite.

Cette matière première c'est donc l'osier, il en existe plusieurs variétés particulières, du genre saule, famille



des salicacées, exploitables annuellement, ou tout les deux, trois ou quatre ans, en vue de la production de baguettes destinées plus particulièrement aux objets de vannerie, d'autres plantes fournissent aussi des tiges de fibres végétales, telles que le rotin, les pailles, les joncs, le raphia, le palmier, le bambou; les travaux en fibres très souples, paille, jonc, raphia ressortissent à la spatérie.

La vannerie a de nombreuses applications, paniers et emballages (oeuf, primeurs, fleurs, volailles, poissons etc...) bouteilles clissées vans et vanettes, clayons pour fruitiers ; articles de voyages, (malles et valises, paniers à chiens, à chats, cages à oiseaux etc...) "articles de ménage" (paniers à provisions, corbeille à pain, corbeille à papiers, à linge), "de mobilier" (berceaux, chaises, vanneries fines, confiseries, art floral). Le travail de la vannerie est un passé temps agréable qui rend ou rendait de grands services dans les campagnes.

Joseph GODON cultive son osier selon sa méthode, il se livre à celle-ci par bouturage, celui-ci opéré, c'est comme pour l'entretien d'un vignoble précise-t-il, la coupe a lieu tous les ans au sécateur la première année pour éviter l'arrachage, et les années suivantes à la serpette ; cette coupe a lieu à partir des premières gelées, plus précisément de novembre jusqu'à janvier pendant l'arrêt de la sève et pour éviter qu'il ne prenne le ver ; dès la coupe l'osier est bottelé après un tri selon la grosseur et la longueur des tiges, et mis immédiatement à tremper par le pied dans une réserve d'eau en plein air, cet osier sera utilisable à partir de mai, écorcé fendu ou non, il sera travaillable immédiatement ; il peut être employé nature après avoir bouilli environ trois heures pour pouvoir être modelé de façon correcte, ceci permettra de donner au produit fini diverses colorations ; une structure, plus précisément une ossature est confectionnée, et elle sera habillée selon les goûts et les besoins de son créateur.

Tout objet en osier doit être après emploi, rangé dans un endroit sec et aéré, on évite ainsi les moisissures et la piqûre de l'osier, l'entretien consiste à laver de temps en temps les corbeilles à grande eau, puis à les faire sécher au soleil, n'utiliser à nouveau l'objet que quand il est bien sec ; l'utilisateur peut augmenter la durée d'un panier en fixant sous le fond, dans l'un ou l'autre sens des barres de bois.

Nos derniers regards, se portent sur une série de produits finis au séchage et nous prenons congé de notre hôte ; merci M. GODON pour votre savoir faire.

P. TREILLET

\*\*\*\*\*

## Au café "Le Petit Saint -Martin"

Il existe beaucoup de types de jeux de billard les plus courants, sans peut-être toujours être les mieux connus, sont le russe, le japonais, l'américain, et bien sûr le français.

Les adeptes du jeu de notre bon vieux temps, ne disparaissent pas heureusement; et par une fin d'après-midi pluvieuse nous en avons rencontré trois quelque par achemés, chez M. Gérard LENGLEMENT qui tient le café "Le Petit Saint-Martin", partie ponctuée d'exclamations au prorata de l'adresse de nos trois joueurs ; nous n'avons pu résister au plaisir de prendre quelques photos sur le vif et de les transmettre au Puisayan, nous sommes satisfaits de constater qu'on s'adonne encore à ce jeu, même au cœur de nos petites campagnes.



## Sous le hêtre de la liberté, les œufs de Pâques

**Saint-Martin-des-Champs** – Sacrée ambiance dimanche matin, dans les rues et les jardins de Saint-Martin-des-Champs. Une quarantaine d'enfants ont, en effet, participé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Profitant de cette animation, la municipalité avait décidé d'effectuer la plantation de l'arbre de la liberté à la suite de la course aux œufs. « Vous comprenez, explique M. Foutrier, maire, durant la semaine, comme l'école et fermée, les enfants sont dispersés. Par contre, aujourd'hui, dimanche de Pâques, c'était l'occasion rêvée car ils sont tous là.

Chaque enfant a pu symboliquement mettre une pelletée de terre avec l'aide de M. Foutrier, avant que petits et grands ne se retrouvent devant le foyer communal pour le verre de l'amitié. Il y avait une bien agréable ambiance dimanche matin, à Saint-Martin-des-Champs.



○ **M. Foutrier réélu maire.** – L'équipe municipale désignée par les électeurs de Saint-Martin-des-Champs a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

M. Roger Foutrier, maire sortant, a été reconduit dans ses fonctions par sept voix sur onze. Son premier adjoint n'est autre que M. Martial Hermier, élu avec dix voix sur onze, et M. Marcel Fiez, élu, quant à lui, avec six voix.

## Saint-Martin-des-Champs a reçu Saint-Martin-des-Champs

Ca y est, le vieux rêve de M. Soupirot, le président du club des anciens de Saint-Martin-des-Champs (Yonne), et du maire M. Roger Foutrier, est devenu, mercredi après-midi, réalité.

Leur commune est désormais « jumelée », si l'on peut dire, avec Saint-Martin-des-Champs dans la Manche. Nous avons raconté, dans notre édition de mercredi, l'historique de cette rencontre.

Les différents orateurs, c'est-à-dire le président du club de Saint-Martin (Manche), M. André Holley, et le maire, M. Louis Hulin, ainsi que leurs hôtes se sont félicités de cette initiative. M. Hulin a remercié la commune de Saint-Martin (Yonne) pour son accueil, qu'il n'espérait pas aussi chaleureux. Il faut dire que la plupart des membres du club icaunais étaient présents.



Saint-Martin-des-Champs (Manche) est situé à moins de deux kilomètres d'Avranches et a, aujourd'hui, perdu son caractère de commune rurale, pour devenir un satellite d'Avranches. Sa population est de 1 700 habitants environ.

Il ne reste plus, aux deux présidents de clubs, qu'à fixer une date pour le déplacement des Icaunais. D'ici là, ils ont échangé les cadeaux, une pendule en céramique fabriquée par la poterie Eve et Roméo de Saint-Martin pour les visiteurs, et deux photos avec l'historique de la commune de la Manche pour MM. Foutrier et Soupirot.

## Quand Saint-Martin se rend à Saint-Martin

On se souvient que Saint-Martin-des-Champs (canton de Saint-Fargeau) a accueilli, avant les vacances, une délégation de Saint-Martin-des-Champs (Manche), avec la promesse de faire le déplacement en sens inverse.

C'est chose faite depuis mercredi dernier. Une délégation de huit personnes, emmenées par MM. Soupiraout, du club des aînés, et Fourier, maire, s'est en effet rendue en terre manchoise, où elle a été accueillie par MM. Etienne Holley, président du club martinais et Louis Hulin, maire, auxquels s'était joint le curé de la commune, le père Coquelin.

Les 48 heures passées dans la Manche ont permis aux Icaunais de découvrir le parc floral d'Avranches, le musée du coquillage de Grandville et, en prime, Le Mont-Saint-Michel.

Et tout le monde de se quitter avec la promesse de renouveler l'an prochain, à une échelle plus importante, ce type de rencontre.



## Les agriculteurs ont fêté Saint-Eloi

**Saint-Martin-des-Champs** – C'est une tradition à laquelle on est fidèle à Saint-Martin-des-Champs, le jour de la Saint-Eloi, les agriculteurs de la commune et leur famille quittent les fermes et les champs pour se réunir autour d'une table en toute amitié. La célébration du patron des gens de la terre (et du fer) a toujours été respectée par le passé. Elle est d'ailleurs attestée par un des vitraux de l'église, daté de 1880.

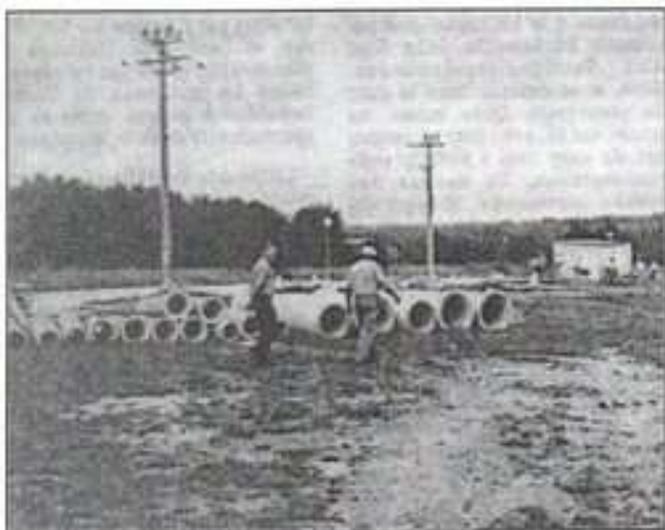
Depuis une quinzaine d'années, le banquet se déroule à la salle de la mairie et il a réuni 47 convives parmi lesquels le maire de Saint-Martin-des-Champs, Roger Foutrier, et l'abbé Maurice Pandevant, curé de la paroisse.



## Un nouveau lotissement aux « Genêts »

**Saint-Martin-des-Champs** – Saint-Martin-des-Champs s'agrandit. Un lotissement, dit des « Genêts n° 2 », sort de terre. Il comporte 11 parcelles de 500 m<sup>2</sup>. Après entretiens, la commune rétrocède quatre lots aux HLM de l'Yonne, afin que ceux-ci construisent quatre pavillons pour de futures locations. Il reste donc la place pour les éventuels candidats à la construction.

Mardi après-midi, une réunion de chantier a eu lieu sur le terrain. Autour de M. Foutrier, maire, M. Hermier, président de la commission du lotissement,



M. Bardot, contrôleur à l'équipement subdivision de Toucy nord-ouest, ainsi que plusieurs chefs d'entreprise concernés par ce chantier.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie au 86.74.06.99.

---